

SOKOKE



Cette race est originaire des forêts de Sokoke, un district du Kenya. Le Sokoke idéal est de taille moyenne avec d'un gabarit mince, un développement musculaire ferme. Il est construit pour la vitesse. Son pelage distinctif a une texture rugueuse, serré et brillante, avec peu ou pas de sous-poil, ce qui permet de voir facilement la peau.

I – CORPS/CONFORMATION (25)

(10) CORPS - Moyen long, mince, fort et dur, de constitution athlétique. Poitrine bien développée.

(10) JAMBES - Longues, minces et bien musclées. Les pattes postérieures sont plus longues que les pattes avant. Les pattes arrière sont bien inclinées, ce qui contribue à la position caractéristique des races.

(2) PIEDS - Ovaux.

(3) QUEUES - De longueur moyenne. Large à la base se rétrécissant vers la pointe.

II – TÊTE (20)

(10) TÊTE – VUE DE FACE - La tête est une forme en « V » modifiée apparaissant petite par rapport au corps. Les pommettes sont hautes et bien définies. Les patons sont également bien définis sans paraître pincées. Menton large et fort dans le même plan vertical que le nez.

PROFIL - Le haut de la tête est court et descend doucement vers le pont du nez légèrement courbé. Le nez est de longueur moyenne, large, droit, avec une extrémité relativement abrupte à l'extrémité.

(5) OREILLES - Modérément grandes, larges à la base, pointes légèrement arrondies, idéalement petits plumets aux pointes. Placées hauteur moyenne-haute, avec la distance de la largeur d'une oreille entre elles.

(5) YEUX - Grands, légèrement en forme d'amande, larges avec une légère inclinaison vers le nez.

III – ROBE / LONGUEUR (15)

Le pelage est très court et très serré sur le corps, avec peu ou pas de sous-poil. Résistante au toucher avec une texture grossière et rugueuse qui présente un éclat lustré.

IV – COULEUR (35)

(30) COULEUR - N'importe quelle nuance de brun tabby classique, et seal lynx tabby classique. Le patron de base doit correspondre à la description du patron tabby classique, à l'EXCEPTION des poils agouti (striés) dans les zones pleines, ce qui est SOUHAITABLE comme attribut distinctif du Sokoke. Le cuir du nez est rouge brique, souligné de noir (seal). Les pattes de patte sont noires ou scellées.

(5) COULEUR DES YEUX - Ambre à vert clair, souligné de noir (seal).

V – EQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE (5)

La race doit montrer la santé et la vitalité émotive et physique. Développement musculaire ferme.

PÉNALITÉS

	DEDUCTION
Tête de type oriental	1-2
Arrêt (stop) au nez trop prononcé	1-3
Petits oreilles	1-3
Petits yeux	1-2
Pinch aux moustaches	1-2
Cou court et épais	1-4
Corps cobby	1-5
Manqué d'élégance	1-5
Texture du poil soyeuses	2-5
Manque de poils tiquetés dans les motifs solides des patrons	3-5

REFUS DE TOUT TITRE

Tout autre critère de refus, tel que prescrit dans la Préface générale

COULEURS RECONNUES

Brun tabby classique et seal vison tabby classique

• • •

ORIGINE DE LA RACE: Naturelle

EXIGENCES D'ENREGISTREMENT: F1 (Seuls les chats Sokoke importés du district de Sokoke au Kenya, en Afrique, dont l'origine doit être officiellement attestée par les documents d'importation.)

EXIGENCES EXPOSITION: F3

ANCÊTRES PERMIS: Sokoke

ACCOUPEMENTS PERMIS: Sokoke